



## Communiqué de presse

Saint-Denis  
Le 7 avril 2016

### Publication des données sur le parc locatif social à La Réunion au 1er janvier 2015

---

La direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion publie les données sur le parc locatif social à La Réunion au 1<sup>er</sup> janvier 2015. A cette date, près de 65 000 logements sociaux étaient proposés à la location à La Réunion.

La demande reste forte sur le département et la vacance de plus de 3 mois est quasi inexistante (0,5 %). Après une décennie 2000 difficile, l'offre s'est redynamisée depuis 2011. Avec 3 330 livraisons, le parc s'accroît encore de 5 % en 2014 (+ 4,9 % en 2013).

L'Est du département a bénéficié de près d'un tiers des mises en service et atteint 23 % de logements sociaux dans le parc de résidences principales. Le Sud demeure le territoire le moins bien doté et propose des logements plus petits.

Début 2015, le loyer moyen d'un logement social s'élève à **5,80 euros du m<sup>2</sup> habitable**.

La publication « Le parc locatif social s'accroît de 5 % en 2014 » de la collection Chiffres et statistiques est disponible sur le site internet de la DEAL Réunion : <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/repertoire-du-parc-locatif-des-bailleurs-sociaux-r147.html>

Contact : DEAL - Louis-Olivier ROUSSEL, directeur adjoint - 02 62 40 26 01

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974

